

1614_2_049.jpg

Troisième Continuation.

49

bazon, Pairs de France, avec les Mareschaux
de Bouillon, Bois-Dauphin, Brissac, & An-
cre.

*Les Mares-
chaux de
France.*

Derriere eux sur vn banc estoient le Marquis
de Courtemvaulx, Premier Gentil-homme de
la Chambre, & le Comte de la Rochefoucault
Maistre de la Garderobbe.

*Le Premier
Gentil-homme
de la Cham-
bre & le
Maistre de
la Garde-
robbe.
Secretaires
d'Estat.*

Au pied du Theatre vis à vis de la chaire du
Roy estoit la table des Secretaires d'Estat, les
dits Secretaires ayans le dos tourné vers ledit
Theatre.

A leur main droicte proche les barrieres, sur
des bancs rangez de long & dās l'aire de la sale,
estoient Messieurs les Conseillers d'Estat de
robbe longue, & les Maistres des Requestes.

*Conseillers
d'Estat de
robbe longue.
Maistres des
Requestes.
Conseillers
d'Estat de
robbe courte.*

A la main gauche & vis à vis d'eux estoient
les Conseillers d'Estat de robbe courte, presque
tous Cheualiers des deux Ordres.

Au deuant les bancs des Deputez du costé
de main droicte estoient les Herauts reueſtus
de leurs cottes d'armes.

Les Herauts.

Environ à huit ou dix pas du Theatre sur le
paué de la Sale, estoient plusieurs bancs rangez
en face des deux costez de ladite sale: Ez bancs
du costé droit fut placé l'Ordre Ecclesiasti-
que: Au costé gauche la Noblesse: Et au der-
riere d'eux, celui du Tiers-Estat.

*Seance des
Trois Ordres.*

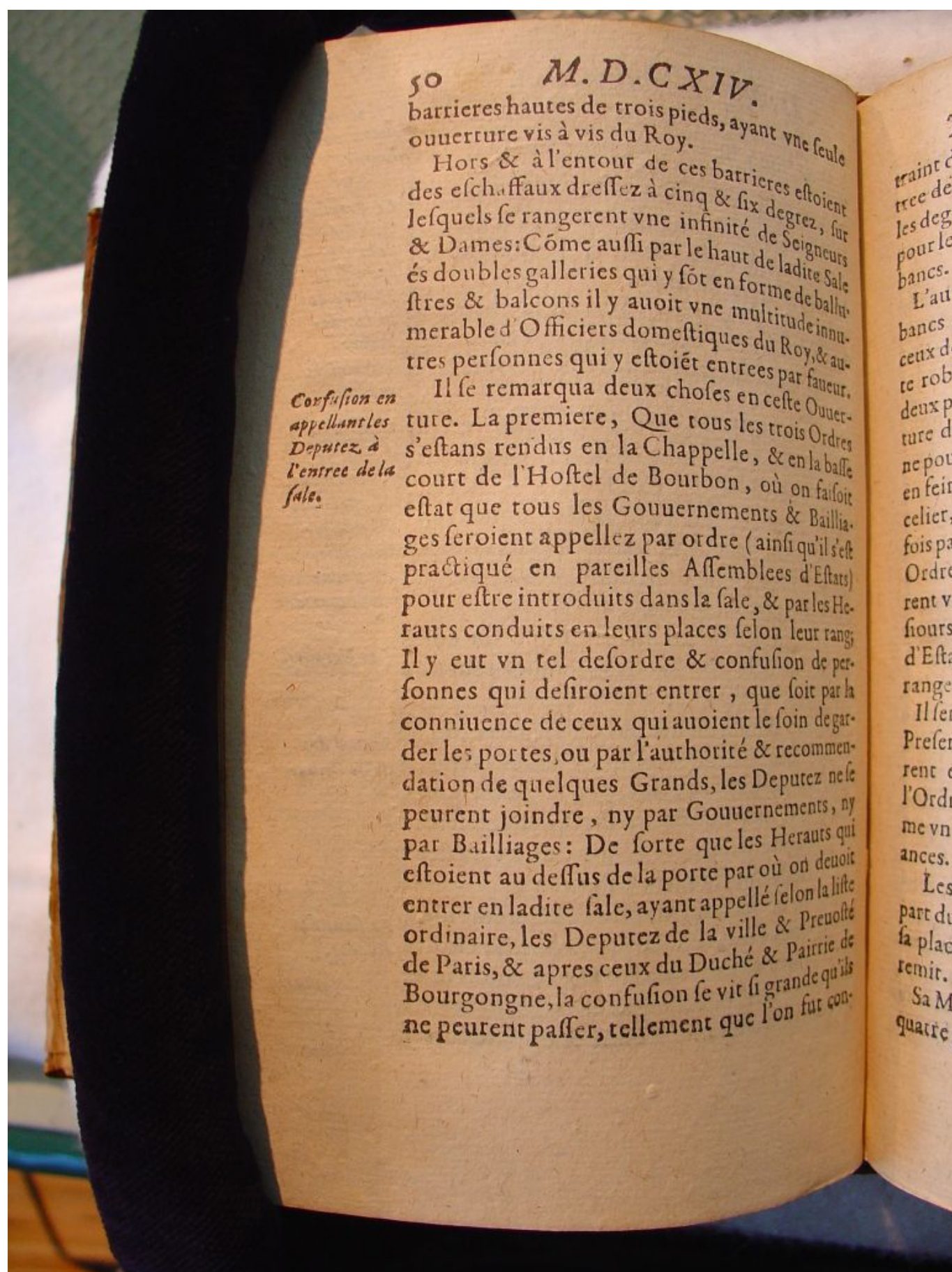
Le sieur de Rhodes Maistre des Ceremonies,
& quelques gardes du Roy prez de luy, estoient
par le milieu de l'allee de la Sale, & faisoient la
separation des bancs rangez de large.

*Le sieur de
Rhodes.*

Tout celà estoit environné & clos de fortes

D

1614_2_050.jpg



50 M. D. C X I V.

barrieres hautes de trois pieds, ayant vne seule
ouuerture vis à vis du Roy.

Hors & à l'entour de ces barrieres estoient
des eschaffaux dressez à cinq & six degrez, sur
lesquels se rangerent vne infinité de Seigneurs
& Dames: Côme aussi par le haut de ladite Sale
és doubles galleries qui y fôt en forme de ballu-
stres & balcons il y auoit vne multitude innu-
merable d' Officiers domestiques du Roy, & au-
tres personnes qui y estoiet entrees par faueur.

*Confusion en
appellant les
Deputez à
l'entree de la
sale.*

Il se remarqua deux choses en ceste Ouuer-
ture. La premiere, Que tous les trois Ordres
s'estans rendus en la Chappelle, & en la basse
court de l'Hostel de Bourbon, où on faisoit
estat que tous les Gouuernements & Baillia-
ges feroient appelez par ordre (ainsi qu'il s'est
practiqué en pareilles Assemblies d'Estats)
pour estre introduits dans la sale, & par les He-
rauts conduits en leurs places selon leur rang;
Il y eut vn tel desordre & confusion de per-
sonnes qui desiroient entrer, que soit par la
conniuece de ceux qui auoient le soin de gar-
der les portes, ou par l'autorité & recommen-
dation de quelques Grands, les Deputez ne se
peurent joindre, ny par Gouuernements, ny
par Bailliages: De sorte que les Herauts qui
estoient au dessus de la porte par où on deuoit
entrer en ladite sale, ayant appellé selon la liste
ordinaire, les Deputez de la ville & Preuosté
de Paris, & apres ceux du Duché & Pairrie de
Bourgongne, la confusion se vit si grande qu'ils
ne peurent passer, tellement que l'on fut con-

traint d'
tree de
les degre
pour les
bancs.

L'aut
bancs
ceux de
te rob
deux p
ture de
ne pou
en feir
celier,
fois pa
Ordre
rent vi
fiours
d'Est
range

Il ser
Presen
rent e
l'Ord
me vn
ances.

Les
part du
sa plac
remir.

Sa M
quatre

1614_2_051.jpg

Troisième Continuation.

57

traint de laisser les portes ouuertes, pour l'entree de ceux qui ne cherchoient que place sur les degrez des eschaffaux hors les barrieres: & pour les Deputez qui allerent se ranger sur leurs bancs.

L'autre remarque fut, Sur la disposition des bancs des Deputez des Trois Ordres, & de ceux des Conseillers d'Estat de longue & courte robbe, & des Maistres des Requestes. Les deux premiers Ordres estimant qu'en l'ouverture des Estats Generaux, autre Compagnie ne pouuoit se mettre entr'eux & sa Majesté, Ils en feirent à l'instant plainte à Monsieur le Chancelier, & y eut sur ce quelques paroles: Toutes-fois par forme d'accommodement, lesdits deux Ordres de l'Eglise & de la Noblesse aduancerent vn peu chacun leur premier banc (& toujours en face) pres de ceux desdits Conseillers d'Estat, & Maistres des Requestes (qui estoient rangez de long.)

*Plainte sur
la disposition
des bancs.*

Il sera cy apres raporté aux Remerciements & Presentations des Cahiers Generaux qui se feirent en la Seance de la Closture des Estats, l'Ordre que l'on y obserua, ce qui a esté comme vn Reglement pour l'aduenir en telles Seances.

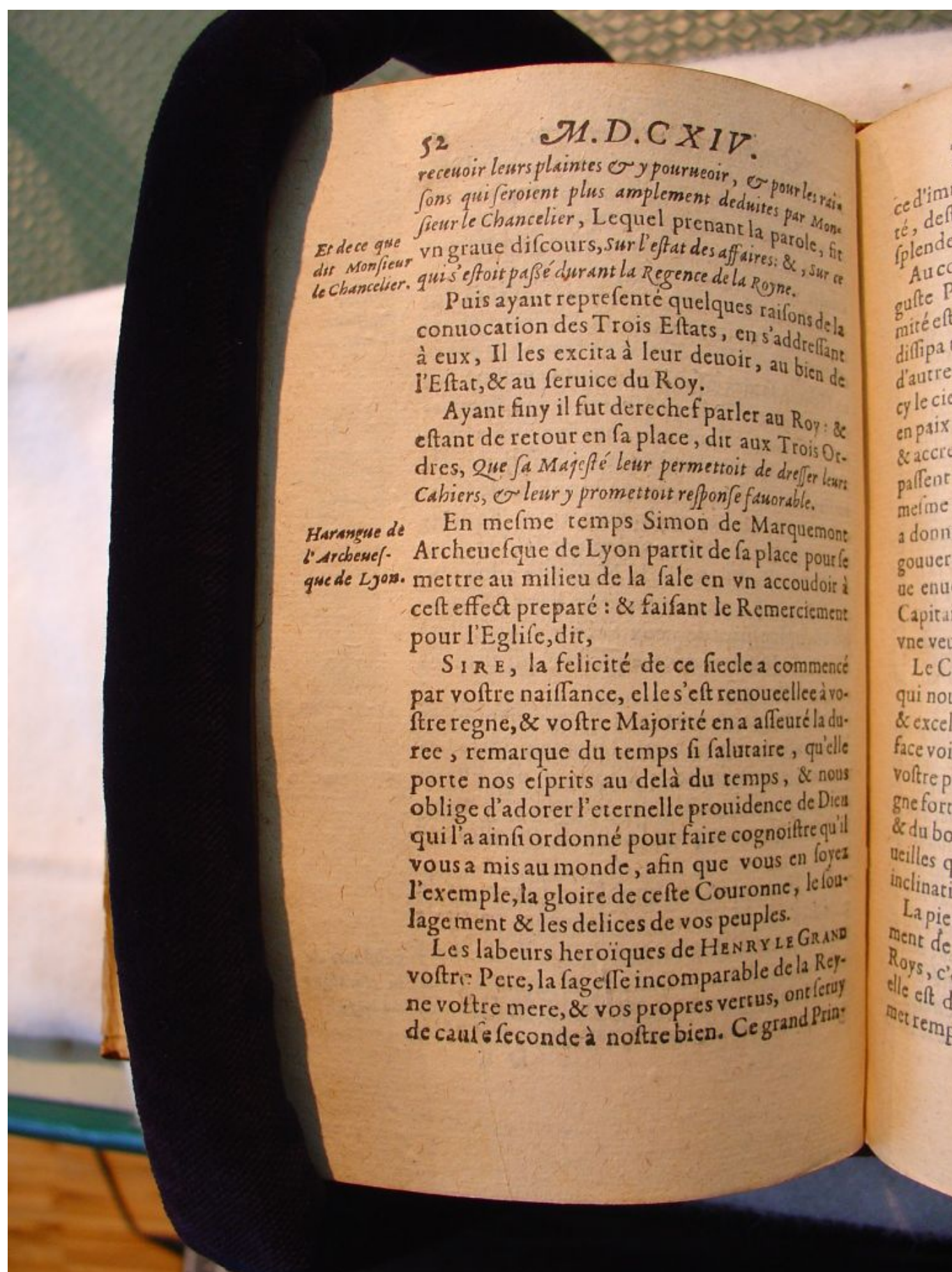
Les Herauts ayant imposé le silence de la part du Roy, Monsieur le Chancelier partit de sa place, pour aller parler au Roy: & apres s'y remit.

*Substance de
la Harangue
du Roy.*

Sa Majesté prenant la parole dit en trois ou quatre periodes, *Qu'il auoit conuoqué les Estats pour*

D ij

1614_2_052.jpg



52

M.D.C.XIV.

recevoir leurs plaintes & y pourueoir, & pour les raisons qui seroient plus amplement deduites par Monsieur le Chancelier, Lequel prenant la parole, fit vn graue discours, sur l'estat des affaires: & sur ce qui s'estoit passé durant la Regence de la Roynie.

Et de ce que
dit Monsieur
le Chancelier.

Puis ayant representé quelques raisons de la conuocation des Trois Estats, en s'adressant à eux, Il les excita à leur deuoir, au bien de l'Estat, & au seruice du Roy.

Ayant finy il fut derechef parler au Roy: & estant de retour en sa place, dit aux Trois Ordres, Que sa Majesté leur permettoit de dresser leurs Cahiers, & leur y promettoit response fauorable.

Harangue de
l'Archeuef-
que de Lyon.

En mesme temps Simon de Marquemont Archeuefque de Lyon partit de sa place pour se mettre au milieu de la sale en vn accoudoir à cest effect préparé: & faisant le Remerciement pour l'Eglise, dit,

SIRE, la felicité de ce siecle a commencé par vostre naissance, elle s'est renouellée à vostre regne, & vostre Majorité en a assuré la durée, remarque du temps si salutaire, qu'elle porte nos esprits au delà du temps, & nous oblige d'adorer l'eternelle prouidence de Dieu qui l'a ainsi ordonné pour faire cognoistre qu'il vous a mis au monde, afin que vous en foyez l'exemple, la gloire de ceste Couronne, le soulagement & les delices de vos peuples.

Les labeurs heroïques de HENRY LE GRAND vostre Pere, la sagesse incomparable de la Reyne vostre mere, & vos propres vertus, ont seruy de cause seconde à nostre bien. Ce grand Prin-

1614_2_053.jpg

Troisiesme Continuation.

53

ce d'immortelle memoire a fondé la tranquillité, destruit la diuision, releué la dignité & la splendeur ancienne de la France.

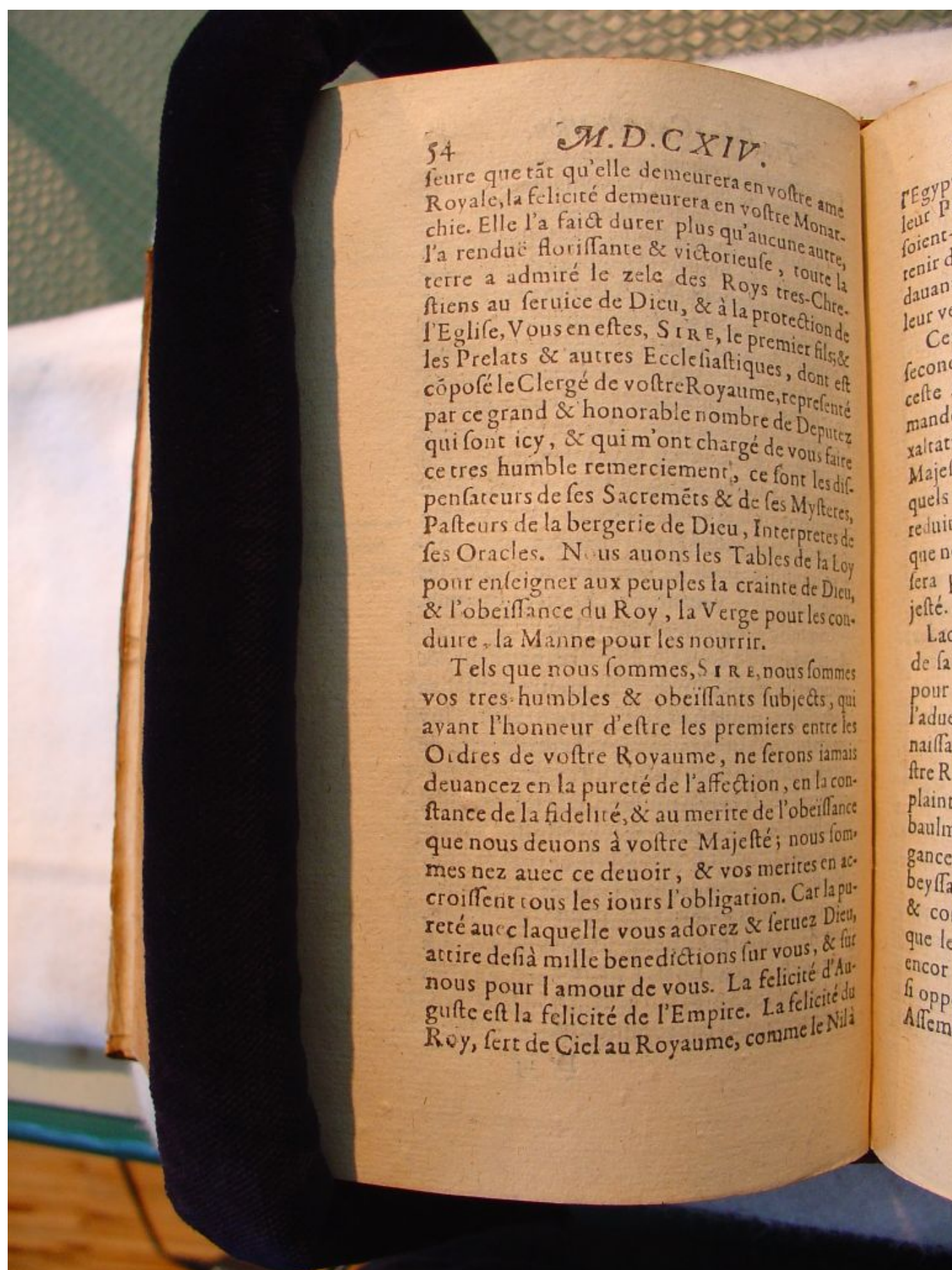
Au coucher deplorable de ce Soleil, ceste Auguste Princeſſe voſtre Mere, par ſa magnanimité eſtonna le malheur, deſtourna l'orage, & diſſipa tous les nuages & les broüillards qui en d'autres Minoritez auoient troublé & obſcurcy le ciel de cét Eſtat, qu'elle a depuis maintenu en paix & tranquillité au dedans, en a conſerué & accru la reputation au dehors, ſes loüanges paſſent nos diſcours, & ſa prudence merite le meſme éloge qu'une grande lumiere del Eglise a donné au courage de Debora, Vne veufue gouuerne heureuſement les peuples, vne veufue enuoye les armées, vne veufue choiſit les Capitaines, vne veufue marche en campagne, vne veufue ordonne les triumphes.

Le Ciel qui l'a oppoſee à noſtre malheur, & qui nous l'a donnée pour l'heureuſe naiſſance & excellente nourriture de voſtre Maieſté, luy face voir tres-longues années, la proſperité de voſtre perſonne, & de voſtre Eſtat, & voſtre regne fortiſié, de la continuation de ſes conſeils, & du bonheur de ſa preſence, produiſe les merueilles que le monde attend de ces genereuſes inclinations que vous auez a toutes les vertus.

La pieté eſt la premiere, auſſi eſt ce le fondement de toutes les autres, c'eſt la gloire des Roys, c'eſt le rampart de leurs Eſtats, en vous elle eſt deſia en ſa fleur, le fruit qu'elle promet remplit nos cœurs d'alegreſſe, & nous aſ-

D iij

1614_2_054.jpg



54 *M.D.C.XIV.*
 feure que tât qu'elle demeurera en vostre ame
 Royale, la felicité demeurera en vostre Monar-
 chie. Elle l'a faict durer plus qu'aucune autre,
 l'a renduë florissante & victorieuse, toute la
 terre a admiré le zele des Roys tres-Chre-
 stiens au seruice de Dieu, & à la protection de
 l'Eglise, Vous en estes, SIRE, le premier fils, &
 les Prelats & autres Ecclesiastiques, dont est
 composé le Clergé de vostre Royaume, representé
 par ce grand & honorable nombre de Deputés
 qui sont icy, & qui m'ont chargé de vous faire
 ce tres humble remerciement, ce sont les dis-
 pensateurs de ses Sacremets & de ses Mysteres,
 Pasteurs de la bergerie de Dieu, Interpretes de
 ses Oracles. Nous auons les Tables de la Loy
 pour enseigner aux peuples la crainte de Dieu,
 & l'obeissance du Roy, la Verge pour les con-
 duire, la Manne pour les nourrir.

Tels que nous sommes, SIRE, nous sommes
 vos tres-humbles & obeissants subjects, qui
 ayant l'honneur d'estre les premiers entre les
 Oidres de vostre Royaume, ne serons iamais
 deuancez en la pureté de l'affection, en la con-
 stance de la fidelité, & au merite de l'obeissance
 que nous deuons à vostre Majesté; nous som-
 mes nez avec ce deuoir, & vos merites en ac-
 croissent tous les iours l'obligation. Car la pu-
 reté avec laquelle vous adorez & seruez Dieu,
 attire desjà mille benedictions sur vous, & sur
 nous pour l'amour de vous. La felicité d'Au-
 guste est la felicité de l'Empire. La felicité du
 Roy, sert de Ciel au Royaume, comme le Nil à

l'Egypte
 leur Pa
 soient-
 tenir d
 dauant
 leur ve

Cel
 second
 ceste
 mande
 xaltati
 Majest
 quels
 reduit
 que ne
 sera p
 jecté.

Laq
 de sa
 pour
 l'adue
 naissai
 stre R
 plaint
 baulm
 gance
 beyssa
 & cor
 que le
 encor
 si oppo
 Assembl

1614_2_055.jpg

Troisième Continuation.

55

l'Egypte. Les peuples anciens exigeoient de leur Prince la prospérité, comme chose (disoient-ils) que bien faisant il leur pouvoit obtenir du Ciel : Jamais Rome ne sceut honorer davantage les Empereurs, qu'en attribuant à leur vertu la felicité de leur siecle.

Ceste pieté, Sire, accompagnée de felicité, secondée de la prudence, nous fait esperer que ceste Assemblée convoquée par vostre commandement réussira à la gloire de Dieu, à l'exaltation de son Eglise, au service de vostre Majesté, au bien de cest Estat, à ces poincts auxquels nous avons dressé nos intentions. Nous reduirons aussi le Cahier de nos Remonstrances que nous tiendrons prest le plustost qu'il nous sera possible pour le presenter à vostre Majesté.

Laquelle ne pouvoit entrer dans les années de sa Majorité sous de plus heureux auspices, pour aller au devant de tout ce qui pourroit à l'advenir troubler la felicité, de laquelle en naissant vous fustes obligé à ce siecle. Car vostre Royale autorité appliquée avec effect aux plaintes & supplications des Estats, sera un baume tres-excellent, dont l'odeur & la fragrance fera courir & redoubler l'amour & l'obeyssance de vos subjects, & la vertu guerira & consolidera toutes les playes & blessures que les troubles & desordres passez ont laissé encor en vostre Estat. La saison ne fut jamais si opportune à bien faire, car Dieu mercy ceste Assemblée n'est pas comme ont esté quasi tou-

D iij

1614_2_056.jpg

56

M. D. CXIV.

res les precedentes, vn remede necessaire à la violence d'un grand & pesant mal: C'est plu-
stost vn bon vent qui arriue à vne douce & tra-
quille nauigation, adjoustant les effects à l'es-
perance, la constance au bon-heur, & la seure-
té au repos.

Les paroles nous manquent pour exprimer le
contentement & le ressentiment que nous
auons de ce bien. Beaucoup moins sont elles
capables de rendre les graces tres-humbles
que nous en deuons à vostre Majesté. Il faut
que nostre silence parle, que nostre humilité
remercie. Nous vous supplions tres-humble-
ment, Sire, iuger de nos paroles par la veri-
table affection de nos cœurs, comme en iuge
Dieu Tout-puissant, duquel vous estes vne
image viuante: Et non pas de nos cœurs par la
foiblesse de nos paroles, comme en iugent les
hommes. Nous ne respirons que vostre seruice,
ne souhaittons que vostre contentement, &
vostre grandeur. En nous l'ardeur de ceste de-
uotion ne s'esteindra iamais, le temps ne fera
que renflammer: l'Eglise ne sçait que c'est d'in-
constance, c'est l'Espouse du fils de Dieu, elle
a la Lune sous les pieds: Et son Espoux estant
l'auteur des iustes & legitimes dominations,
comme est la vostre, & ayant commandé aux
subjects d'aymer, honorer, & obeyr à leur
Roy, receura pour sacrifice agreable les vœux
& prieres tres-ardentes que nous luy faisons,
& ferons tous les iours de nos vies, avec tout
l'effort de nos cœurs, avec toute l'affection de

nos am-
ment se-
soyez le
ctorieu
Que to-
par l'ex-
vaincu
riez la f-
raillies d-
honor-
fermer
sance. E-
ront ori-
celle de
bien he-
Roberts
est prepa-
en leur v-
noré la f-
L'Arc
Remerci-
reuerenc-
place.
Aussi t-
dit au me-
ciement p-
SIRE,
tiquité or-
telle reue-
Royalle, c-
creu que le
des autres

1614_2_057.jpg

Troisième Continuation.

57

nos ames, qu'il luy plaife espancher abondamment ses graces sur vostre Majesté: Que vous soyiez le plus religieux, le plus iuste, & plus victorieux Prince qu'aye iamais veu le Soleil. Que tous vos subjects vnis au giron de l'Eglise par l'exemple de vostre pieté, & tout l'Orient vaincu & dompté par vos armées, vous remettiez la sainte & triomphante Croix sur les murailles de Hierusalem. Que chery du Ciel & honoré du monde vous voyez heureusement fermer ce siecle, qui s'est ouuert à vostre naissance. Et qu'en fin à tant de Couronnes qui auront orné vostre chef en terre, vous adjoustiez celle de l'immortalité, dont jouyssent desjà bien heureux les Clouis, les Charlemagnes, les Roberts, & les Louys vos predecesseurs, & qui est preparee dans le Ciel à tous les Princes qui en leur vie auront aymé l'Eglise, auront honoré la Religion, & la pieté.

L'Archeuesque de Lyon ayant ainsi finy ce Remerciement pour l'Eglise, fait vne grande reuerence au Roy, puis s'alla remettre en sa place.

Aussi tost le Baron du Pont S. Pierre se rendit au mesme lieu, & fit le suiuant Remerciement pour la Noblesse.

SIRE, Les plus grands personnages de l'antiquité ont tousiours eu à si grand estime & telle reuerence, la grandeur de l'autorité Royale, que plusieurs d'entre eux n'ont pas creu que les Roys fussent de la mesme trempe des autres hommes: mais que comme petits

*Harangue du
Baron du
du Pont S.
Pierre.*

1614_2_058.jpg

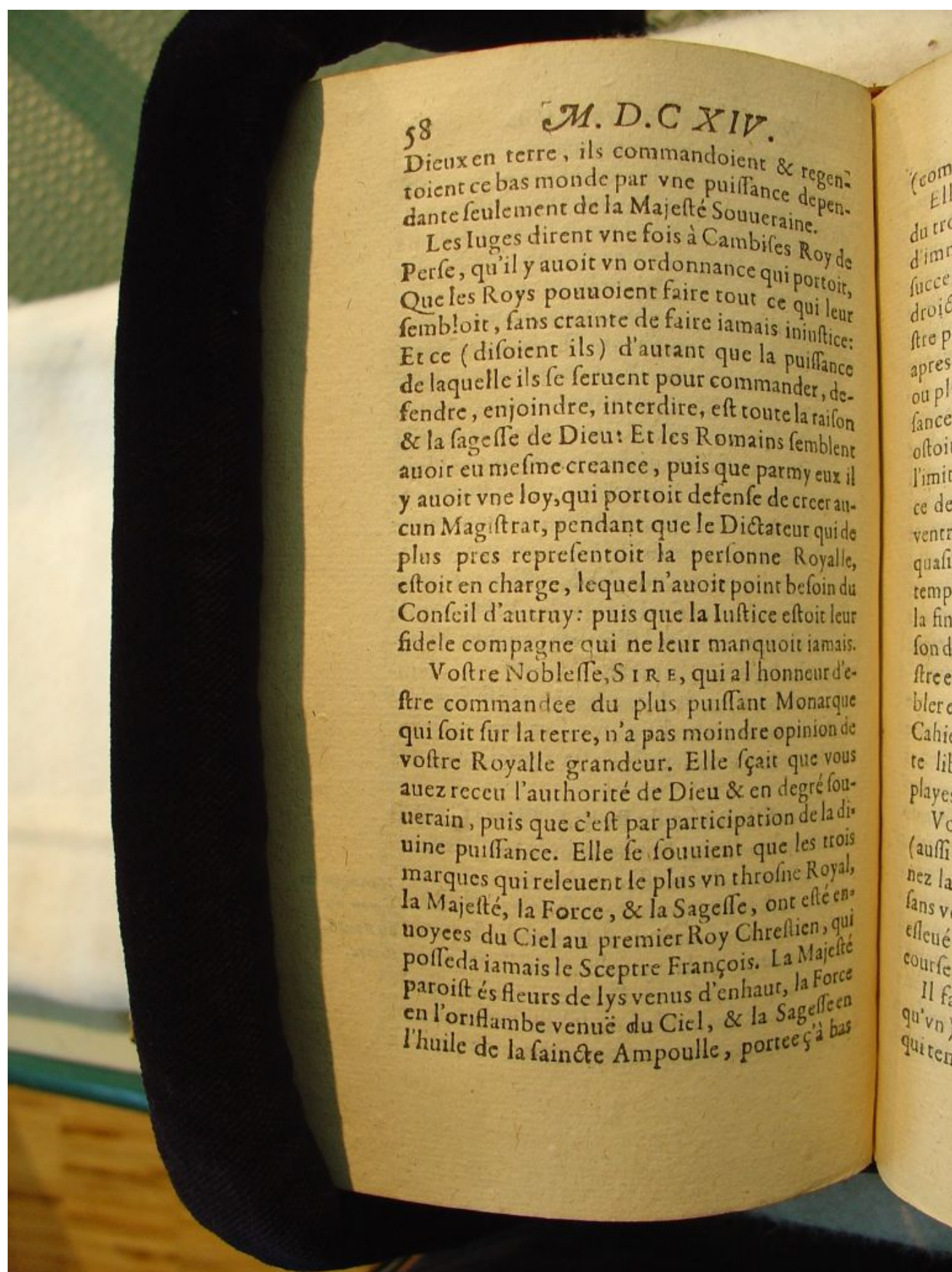


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan